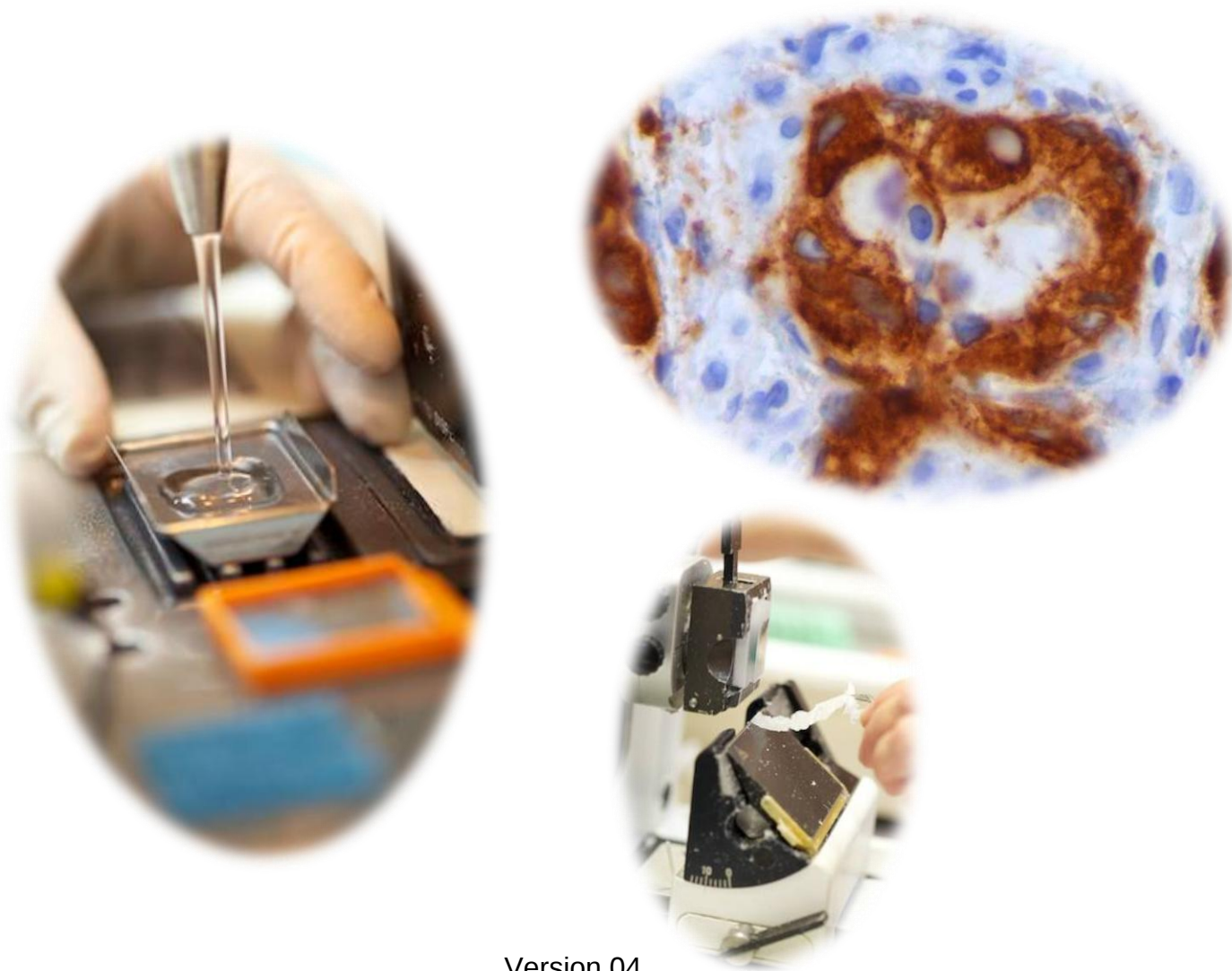


Institut Godinot

unicancer Reims en Champagne

MANUEL DE PRELEVEMENT

Département d'Anatomie et Cytologie Pathologiques (ACP)



Version 04

AQ/PCD/2018-0008

Date d'Application : 07/2026

SEULE LA VERSION ELECTRONIQUE FAIT FOI.

Merci de vous assurer de posséder la dernière version.

Sommaire :

INFORMATIONS PRATIQUES	3
COORDONNEES PATHOLOGISTES	4
EXIGENCES DE PRESCRIPTION	5
LISTE DES EXAMENS	6
EXAMENS HISTOLOGIQUES	7
EXAMENS CYTOLOGIQUES	10
EXAMENS EXTEMPORANE	15
DEMANDE D'AVIS OU DE SECONDE LECTURE	17
EXAMENS SOUS TRAITES.....	17
TUMOROTHEQUE.....	17
ACHEMINEMENT DES ECHANTILLONS	18
PRELEVEMENTS PROVENANT DE L'INSTITUT GODINOT	18
PRELEVEMENTS PROVENANT DE L'EXTERIEUR	18
ACCEPTATION DES PRELEVEMENTS	20
RENDU DES RESULTATS	20
RECLAMATION.....	20
CONFIDENTIALITE DES DONNEES.....	21
ANNEXE 1 – LISTE NON EXHAUSTIVE DES ANTICORPS & SONDES.....	22
ANNEXE 2 – AQ/FOR/2018-0052 TRAÇABILITE ACHEMINEMENT PRELEVEMENTS VERS LE DEPARTEMENT ACP.....	24

INFORMATIONS PRATIQUES



Institut Godinot
Département d'Anatomo-Cytopathologies (ACP)
1^{er} étage / Bâtiment Direction Générale
1 rue du Général Koenig – CS 80014
51726 REIMS Cedex



Horaires d'ouverture

09h00 à 17h00 du lundi au vendredi



Secrétariat : 03 26 50 42 67

Laboratoire : 03 26 50 42 68



Fax : 03 26 50 42 74



secretariat.acp@reims.unicancer.fr

technicien.acppc@reims.unicancer.fr

medecin.acp@reims.unicancer.fr



www.institutgodinot.fr

COORDONNEES MEDECINS PATHOLOGISTES

Dr. Gabriel POP Médecin Pathologiste	03 26 50 42 72	gabriel.pop@reims.unicancer.fr
Dr. Pierre PETITJEAN Médecin Pathologiste	03 26 50 42 66	pierre.petitjean@reims.unicancer.fr

EXIGENCES DE PRESCRIPTION

Tous prélèvements transmis au département d'ACP doit **OBLIGATOIREMENT** être accompagné d'un bon de demande d'analyse dûment complété par un médecin prescripteur :

Les bons de demandes d'analyse sont disponibles sur

- le site internet de l'Institut Godinot, rubrique A VOTRE SERVICE – MANUELS, https://www.institutgodinot.fr/fr/a_votre_service/manuels/#content
- sur le système de gestion documentaire de l'Institut Godinot, ENNOV
- sur demande auprès du secrétariat du Laboratoire (coordonnées en page 3)

Bons de demande d'analyse

AQ/FOR/2015-0105 « Bon demande analyse SEIN GAUCHE »

AQ/FOR/2025-0035 « Bon demande analyse SEIN DROIT »

AQ/FOR/2015-0117 « Bon demande analyse THYROÏDE »

AQ/FOR/2015-0118 « Bon demande d'analyse ACP »

Ce bon de demande d'analyse doit **OBLIGATOIREMENT** comporter de façon **CLAIRE** et **LISIBLE** les éléments suivants :

- **l'identité univoque du patient :**
 - Nom, prénom, nom de naissance si différent
 - Sexe
 - Date de naissance
 - Numéro de dossier (n° IPP si patient Godinot)
 - Adresse
 - N° d'immatriculation et caisse (pour les patients extérieurs)
 - Adresse de la caisse (pour les patients extérieurs)
 - Nom et prénom de l'assuré si différent (pour les patients extérieurs)
- **l'identité et l'adresse du médecin prescripteur**, le cas échéant l'identité du préleveur et service où le prélèvement a été effectué
- l'identité et l'adresse des médecins destinataires du compte-rendu de résultat en plus du médecin prescripteur
- **l'ensemble des données relatives au prélèvements :**
 - **Date et heure** du prélèvement
 - **Date et heure** de fixation
 - **Type de prélèvement** (biopsie, pièce opératoire, cytologie, examen extemporané/urgent)
 - **Côté / Topographie**
 - **Nombre de prélèvements transmis** (nombre de fragments, de lames, de flacons...)
- **l'ensemble des informations cliniques pertinentes pour l'interprétation et rendu des résultats (antécédents, traitements...)**

Il est impératif que chaque prélèvement soit correctement identifié par le nom du patient. Si plusieurs prélèvements sont effectués lors de la même procédure opératoire, la nature de chaque prélèvement doit figurer sur le bon de demande d'analyse et sur les contenants des différents prélèvements transmis.

La conformité de l'identité des demandes d'analyses et des prélèvements est vérifiée à réception au laboratoire par le personnel technique. Un manquement dans le renseignement de la demande d'examen annuler ou retarder l'examen.

LISTE DES EXAMENS

Le Laboratoire prend en charge les examens histologique et cytologique des pathologies :

- gynécologiques et sénologiques
- digestives
- endocriniennes
- des tissus mous
- pulmonaires
- ORL
- dermatologiques
- urologiques
- des lymphomes
- des séreuses
- des liquides céphalo-rachidiens

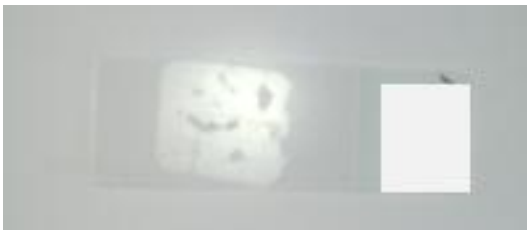
Histologie	Colorations standards Observation morphologique de constituants tissulaires et cellulaires	Coloration standard (HE) automatisée (HistoCore SPECTRA ST, HistoCore SPECTRA CV)
	Colorations spéciales Observation morphologique de constituants tissulaires et cellulaires	Colorations histochimiques spéciales (PAS-Bleu alcian, PAS, PAS-Diastase, Perls, rouge Congo, Rouge sirius, Trichrome, Réticuline, Gram, Fontana, Grocott, Ziehl, Bleu alcian)
	Extemporané Observation morphologique de constituants tissulaires et cellulaires	Coupes en congélation sur microtome (Cryostat NX 50, MICROM) et/ou apposition sur lames, Coloration standard manuelle (Coloration HE rapide et MGG)
	Immuno-histochimie qualitative / quantitative* Recherche et identification de constituants/antigènes spécifiques	Marquage immunocytochimique automatisé (Dako Omnis, AGILENT TECHNOLOGIES)
Cytologie	Colorations standards non gynéco Observation morphologique de constituants cellulaires et du milieu extracellulaire	Coloration standard (Papanicolaou <u>non gynéco</u>) automatisée (BD TOTALYS SlidePrep™)
	Immuno-cytochimie qualitative / quantitative* Recherche et identification de constituants/antigènes spécifiques	Marquage immunocytochimique automatisé (Dako Omnis, AGILENT TECHNOLOGIES)
Hybridation	Hybridation moléculaire in situ* Recherche, identification et évaluation du nombre de copie et réarrangement de sondes spécifiques	Hybridation moléculaire in situ (FISH) (Dako Omnis, AGILENT TECHNOLOGIES)

*Annexe 1 – liste non exhaustive des anticorps & sondes pages 21 et 22

EXAMENS HISTOLOGIQUES

PIECE OPERATOIRE	
Type d'échantillon	Exérèse partielle ou totale d'organe
Prélèvement	• Orienter la pièce opératoire (fils, clips, hameçons...) si nécessaire : décrire cette orientation sur bon de demande d'examen (schéma recommandé) • Mettre la pièce opératoire dans un emballage primaire sécurisé (sachet plastique, pot plastique...) adapté à la taille du prélèvement • Coller une étiquette patient sur cet emballage primaire  Prélèvement frais (acheminement au laboratoire < 20 minutes) OU Prélèvement fixé : formol tamponné 4% (3 à 4 vol fixateur pour 1 vol de tissu)  Pour prélèvements tardifs après 17h → se référer à AQ/FI/2018-0008 « Fixation des pièces opératoires par le bloc opératoire de l'IG (en dehors des heures d'ouverture du laboratoire ACP) ». Contacter le laboratoire pour plus d'informations
Délai rendu	15 jours ouvrés selon la difficulté du diagnostic et des examens complémentaires

BIOPSIE	
Type d'échantillon	Microbiopsies à l'aiguille (sein, organes profonds...) Macrobiopsies de sein Biopsies endoscopiques (estomac, côlon...) Petits fragments chirurgicaux (peau, ganglion, ORL...)
Prélèvement	- Plonger, le plus rapidement possible, l'échantillon dans le pot formol tamponné à 4% de 60 ml pré-rempli bouchon blanc. Toxicité : irritant, potentiellement oncogène à forte concentration Bien refermer le flacon - Coller une étiquette patient sur chaque flacon - Numéroter les flacons si plusieurs échantillons Mettre le flacon dans sachet transport plastique type ZIP
Délai rendu	4 jours ouvrés selon la difficulté du diagnostic et des examens complémentaires

IMMUNO-HISTOCHIMIE & HYBRIDATION MOLECULAIRE IN SITU (FISH)	
Type d'échantillon	Bloc de paraffine non épuisé ou lame blanche comportant une partie représentative de la lésion.
Prélèvement	- Bloc de paraffine : fixation au formol tamponné à 4% pendant au 24 à 48h (recommandé)  - Lame blanche de moins de 2 semaines. Conservation au sec dans une boîte porte lame.   Pas de conservation au frigo (oxydation de l'ADN). - Identifier la lame et/ou le bloc
Délai rendu	2 jours ouvrés pour immuno-histochimie 10 jours ouvrés pour FISH

EXAMENS CYTOLOGIQUES

LESION SOLIDE	
Type d'échantillon	Thyroïde Ganglion lymphatique Organe profond Sein Brossage bronchique Autre...
Prélèvement	- Lors de la ponction, effectuer plusieurs passages en va-et-vient et directions différentes, dans la tumeur (la cellularité augmente en fonction du nombre de passage). - Introduire le liquide ponction dans le pot pré-rempli BD Surepath® bouchon bleu foncé .   contient de l'éthanol  Ne jamais utiliser de formol (altérations prélèvements) - Rincer l'aiguille et la seringue plusieurs fois dans le liquide de cytologie du pot pré-rempli BD Surepath® Bien refermer le flacon A défaut d'utilisation du pot pré-rempli BD Surepath® : - réaliser 1 ou 2 lames d'étalement, faire sécher à température ambiante (jamais au réfrigérateur). - Coller une étiquette patient sur chaque pot ou porte-lame - Identification des lames avec les initiales du patient (3 premières lettres du nom et 2 premières lettres du prénom) - Numéroter les flacons si plusieurs échantillons Mettre le flacon dans sachet transport plastique type ZIP
Délai rendu	4 jours ouvrés selon la difficulté du diagnostic et des examens complémentaires

LESION LIQUIDE			
Type d'échantillon	Thyroïde (kyste...) Lavages broncho-alvéolaires Urines	Sein (kyste...) Abscess LCR	Autre...
Prélèvement	• Pour les liquides de petit volume (< 10 ml) ou LCR, introduire le liquide ponction dans un pot pré-rempli BD Surepath® bouchon bleu foncé.		
	  contient de l'éthanol • Pour les liquides de gros volume (> 10 ml), introduire le liquide ponction dans un pot de 200ml pré-rempli avec 50ml de Surepath préservative Fluide (à commander auprès du Laboratoire, coordonnées en page 3)   Ne jamais utiliser de formol (altérations prélèvements)  contient de l'éthanol • Bien refermer le flacon A défaut d'utilisation de pot pré-rempli avec du fixateur : • réaliser 1 ou 2 lames d'étalement, faire sécher à température ambiante (jamais au réfrigérateur). • Coller une étiquette patient sur chaque pot ou porte-lame • Identification des lames avec les initiales du patient (3 premières lettres du nom et 2 premières lettres du prénom) • Numéroté les flacons si plusieurs échantillons Mettre le flacon dans sachet transport plastique type ZIP		

- **Pour les liquides frais lavage broncho-alveolaire (LBA)** , introduire le liquide frais dans le pot. Attention liquide frais à acheminer au laboratoire dans les plus bref délais.



Mettre le flacon dans sachet transport plastique type ZIP

Délai rendu

4 jours ouvrés selon la difficulté du diagnostic et des examens complémentaires

GYNECOLOGIQUES EN MILIEU LIQUIDE	
Type d'échantillon	Frottis (col utérin, endomètre)
Prélèvement	- Prélèvement recueilli en utilisant une brosse Cervex[®] brush 1. Prélevez  Prélevez à l'aide d'une cytobrosse ou d'un dispositif associant brosse et spatule en plastique avec des têtes détachables 2. Détachez  Placez la tête détachable dans le flacon BD SurePath[™] 3. Envoyez  Étiquetez et envoyez le flacon BD SurePath[™] au laboratoire   contient de l'éthanol  Ne jamais utiliser de formol (altérations prélèvements) Bien refermer le flacon - Coller une étiquette patient sur chaque pot - Numéroter les flacons si plusieurs échantillons Mettre le flacon dans sachet transport plastique type ZIP
Délai rendu	10 à 15 jours ouvrés selon la difficulté du diagnostic et des examens complémentaires, pour résultats HPV : sous-traitance

IMMUNO-CYTOCHIMIE & HYBRIDATION MOLECULAIRE IN SITU (FISH)	
Type d'échantillon	Cytologie
Prélèvement	- Lors de la ponction, effectuer plusieurs passages en va-et-vient et directions différentes, dans la tumeur (la cellularité augmente en fonction du nombre de passage). - Introduire le liquide ponction dans le pot pré-rempli BD Surepath® bouchon bleu foncé .   contient de l'éthanol  Ne jamais utiliser de formol (altérations prélèvements) - Rincer l'aiguille et la seringue plusieurs fois dans le liquide de cytologie du pot pré-rempli BD Surepath® Bien refermer le flacon
Délai rendu	2 jours ouverts pour immuno-cytochimie 8 jours ouverts pour FISH

EXAMENS EXTEMPORANES



Seuls les prélèvements effectués sur le site de l'Institut Godinot sont pris en charge



Examens histologiques et/ou cytologiques réalisés en urgence par un médecin préleveur dans les circonstances suivantes :

- si le résultat modifie l'acte chirurgical
- si le résultat implique un prélèvement supplémentaire
- en cas de risque vital pour le patient

L'avantage de cette technique est la rapidité de la réponse.



L'aspect morphologique est fortement altéré quelle que soit la technique cytologique ou histologique utilisée avec comme conséquence une interprétation parfois difficile. Le prélèvement est également impropre pour les examens complémentaires d'immunohistochimie ou de biologie moléculaire.

**LA TECHNIQUE SE PRATIQUE UNIQUEMENT A PARTIR DE MATERIEL FRAIS.
LE DELAI D'ACHEMINEMENT DOIT ETRE LE PLUS COURT POSSIBLE (< 20 MIN).**



**CHAQUE ENVOI D'EXAMEN EXTEMPORANE DOIT ETRE SIGNALE AU PREALABLE AU
LABORATOIRE ACP PAR TELEPHONE.**

COMPLETER UNE DEMANDE D'ANALYSE ET COCHER EXAMEN EXTEMPORANE



NOTER UN N° DE TELEPHONE POUR COMMUNICATION DU RESULTAT

Examen histologique - EXTEMPORANE

Type d'échantillon	Tissu ou fragments tissulaires à l'état frais
Prélèvement	• Exérèse chirurgicale de la pièce opératoire • Mettre la pièce opératoire dans un emballage primaire sécurisé (sachet plastique, pot plastique...) adapté à la taille du prélèvement • Coller une étiquette patient sur cet emballage primaire • Numérotter les emballage si plusieurs échantillons • Mettre le flacon dans sachet transport plastique type ZIP  Acheniner la pièce opératoire au laboratoire dans les 20 minutes après le prélèvement
Délai rendu	20 minutes après réception au laboratoire, appel téléphonique par un pathologiste
Examen cytologique - EXTEMPORANE	

Type d'échantillon	Ponction nodule solide et liquide (sein, thyroïde, organes profonds...) Écoulement Microbiopsie (sein)
Prélèvement	• Étalement sur lame suite à une ponction à l'aiguille fine ou écoulement et séchage à l'air ambiant pendant 10 minutes (cf fig 1, 2, 3, 4 ci-dessous) • Empreinte des carottes de microbiopsie sur lame et séchage à l'air ambiant pendant 10 minutes  Tamponner délicatement, ne pas écraser la microbiopsie (risque de faux positifs)
	20 minutes après réception au laboratoire, appel téléphonique par un pathologiste

DEMANDE D'AVIS OU DE SECONDE LECTURE

DEMANDE D'AVIS OU DE SECONDE LECTURE	
Type d'échantillon	Bloc de paraffine non épuisé, lames immunologiques, lames colorées HE ou lames blanches (superfrost) comportant une partie représentative de la lésion
Délai rendu	5 jours ouvrés selon la difficulté du diagnostic et des examens complémentaires
	Pour de plus de renseignements, contacter le Laboratoire, coordonnées en page 3.

EXAMENS SOUS TRAITES

Pour de plus de renseignements, contacter le Laboratoire, coordonnées en page 3.

	Prélèvement	Bon de demande d'examen	Laboratoire sous-traitant
Test Oncotype DX	Bloc de paraffine	contacter le Laboratoire	EXACT SCIENCES - Californie
HPV	Frottis cervicaux vaginaux	AQ/FOR/2021-0047 « Bon demande analyse GYNECOLOGIE »	UNILABS - PRAXEA, Massy
Génétique somatique autre	Bloc de paraffine	AQ/FOR/2019-0064 « Formulaire PGMCCA Prescription »	CHU Robert DEBRE - Reims
BRCA tumoral / Génétique somatique gynéco et sein	Lames blanches	AQ/FOR/2020-0062 « Formulaire BRCA SOMATIQUE Institut CURIE »	Institut CURIE - Paris

EXAMEN COMPLEMENTAIRE

Pour toutes demandes d'examens complémentaire, merci de bien vouloir compléter le formulaire **AQ/FOR/2019-0064** (recherche d'anomalie moléculaire dans les tumeurs solides sur prélèvement paraffine FFPE) **OU AQ/FOR/2020-0062** (prescription BRCA somatique institut Curie) et de bien vouloir l'envoyer à l'adresse mail suivante :

secretariat.acp@reims.unicancer.fr

TUMOROTHEQUE

La tumorothèque est sous la responsabilité du Centre de Ressources Biologiques (CRB) de l'Institut Godinot. Plus d'informations disponibles sur le site internet de l'Institut Godinot :

https://www.institutjeangodinot.fr/fr/recherche/centre_de_ressources_biologiques/

ACHEMINEMENT DES ECHANTILLONS

Tous prélèvements acheminés au département d'ACP doit être accompagné d'un formulaire de traçabilité de l'acheminement du prélèvement. Voir Annexe 2 – AQ/FOR/2018-0052 « Traçabilité acheminement prélèvements vers le laboratoire ACP ».



Tous prélèvements non fixés (= frais) dans un fixateur (formol ou alcoolique) doit être acheminés au Laboratoire immédiatement après le prélèvement.



Prélèvements provenant de l'Institut Godinot

Tous prélèvements effectués dans un service de l'Institut Godinot sont acheminés au département d'ACP selon les modalités de transport et de collecte des prélèvements en vigueur au sein de notre établissement. Les prélèvements sont déposés à l'endroit prévu à cet effet au Laboratoire et le personnel technique informé de la dépose de prélèvement.

Prélèvements provenant de l'Extérieur

- **Par voie postale :** pour envoi de **blocs de paraffine et/ou lames blanches et/ou lames HE uniquement**. Lettre suivie adressée au Laboratoire ACP de l'Institut Godinot (coordonnées en page 3). L'acheminement du prélèvement est sous la responsabilité de l'expéditeur.

Il est recommandé d'utiliser un courrier postal suivi (ou les services d'un transporteur permettant d'assurer le suivi du colis). Le prélèvement doit être transporté dans un emballage adéquate et la mention « Echantillon humain exempté » doit être indiqué.

Le prélèvement doit être transporté à température ambiante et doit être suffisamment protégé pour éviter sa détérioration.

- **Par coursier ou transporteur agréé :** pour envoi de **prélèvements d'origine humaine de catégorie B (UN3373)**. Les prélèvements sont adressés au service d'ACP de l'Institut Godinot (coordonnées en page 3). Ils doivent être acheminés dans le respect de la réglementation du transport de prélèvements d'origine humaine de catégorie B (UN3373).

Ces prélèvements d'origine humaine de catégorie B doivent respecter l'instruction d'emballage P650, à savoir :

- **un contenant primaire** étanche contenant le matériel biologique :



Exemples de contenants primaires

COPIE NON MAÎTRISÉE – Seule la version sous la gestion électronique documentaire fait foi

- **un contenant secondaire** (si possible) étanche avec un matériel absorbant avec un compartiment séparé pour recevoir le bon de demande d'examen :



Exemples de contenants secondaires

- **un contenant tertiaire** résistant aux chocs pour assurer le transport du prélèvement identifié UN3373 (losange d'au moins 5 cm de côté) Matière biologique catégorie B en lettre de 6 mm de haut



Exemples de contenants tertiaires



Il est recommandé de joindre une étiquette patient supplémentaire avec chaque prélèvement si possible

ACCEPTATION DES PRELEVEMENTS

Situations dans lesquelles le prélèvement sera accepté sous réserve d'obtention de l'information et de l'obtention d'un diagnostic limité non équivoque :

Critères vérifiés	Problèmes rencontrés
Identification du patient sur le prélèvement et la demande d'examen	Absence d'identification
	Identification illisible
	Absence ou identification illisible du prénom, du nom de naissance ou de la date de naissance
	Discordance d'identification entre la feuille de prescription et l'échantillon
Renseignement de la demande d'examen	Données incomplètes (autre que l'identité du patient)
Modalités de prélèvements	Contenant inadapté Contenant vide Contenant cassé Contenant souillé
	Volume d'échantillon insuffisant
	Fixation examen extemporané
	Mauvaise fixation
	Non-respect des consignes d'acheminement

RENDU DES RESULTATS

L'interprétation des résultats est effectuée par un médecin pathologiste habilité au département d'ACP. Les moyens employés pour la transmission de résultat sont mis en œuvre dans le respect de la confidentialité et du secret médical.

Aucun résultat n'est transmis au patient par le Laboratoire.

Les résultats sont intégrés dans le serveur de centralisation des données patients de l'Institut Godinot (HM). Un exemplaire papier est transmis par courrier postal au médecin prescripteur et médecins identifiés sur le bon de demande d'analyse.

Sur demande, les résultats peuvent être envoyés par messagerie sécurisée (APICRYPT, MS-SANTE) et une solution ZERO PAPIER pourra être mise en place.

DEMANDE DE RESULTATS ET D'EXAMENS COMPLEMENTAIRES

Les demandes de résultats et d'examens complémentaires sont à adresser par mail à l'adresse suivante :

secretariat.acp@reims.unicancer.fr

Il est rappelé que les résultats ne peuvent être réclamés dans des délais inférieurs à ceux indiqués plus haut, sauf urgence réelle et dans les limites de faisabilité technique.

Dans le cadre de sa démarche Qualité, le Laboratoire a mis en place à un système d'enregistrement et de traitement des réclamations. La procédure de gestion des réclamations peut être consultable sur demande auprès du département d'ACP.

CONFIDENTIALITE DES DONNEES

Dans le cadre de sa démarche Qualité, le service d'ACP s'engage à respecter la confidentialité des résultats et à respecter la politique de protection des données de l'Institut Godinot.

ANNEXE 1 – LISTE NON EXHAUSTIVE DES ANTICORPS & SONDES**IMMUNOHISTOCHEMIE ET IMMUNOCYTOCHEMIE**

- | | | |
|------------------------|------------------------|--------------------------------|
| • ACE | • CK14 | • MSH2 |
| • Actin | • CK19 | • MSH6 |
| • AE1 / AE3 | • CK20 | • MUM1 |
| • ALK | • CK5/6 | • Mycobacterium tuberculosis |
| • Alpha-1-fœtoprotéine | • CK7 | • Myogenin |
| • AMACR | • Claudin 18.2 | • Napsin A |
| • Annexin 10 | • CMV | • NKX-3 |
| • Arginase | • Cyclin D1 | • P120 |
| • BCL2 | • D2-40 | • P16 |
| • BLC6 | • Desmin | • P40 |
| • Beta-Catenin | • DOG-1 | • P53 |
| • BRAF | • E-cadherin | • P63 |
| • BRG-1 | • EGFR | • PAX-8 |
| • CA 9 | • EMA | • PDL1-22C3 |
| • Calcitonin | • Ep-CAM | • PMS2 |
| • Caldesmon | • ERG | • PRAME |
| • CD10 | • GATA-3 | • PTH |
| • CD117 | • GCDFP-15 | • RCC |
| • CD138 | • GFAP | • Récepteurs à la progestérone |
| • CD15 | • Glutamine synthétase | • Récepteurs aux androgènes |
| • CD20 | • HBME1 | • Récepteurs aux œstrogènes |
| • CD23 | • Hépatocyte | • ROS-1 |
| • CD3 | • Herceptest | • S100 |
| • CD30 | • HHV-8 | • SALL4 |
| • CD31 | • HMB45 | • SATB2 |
| • CD34 | • HMGA2 | • SMAD4 |
| • CD4 | • HNF-1 beta | • SOX-10 |
| • CD45 | • HP | • SOX-17 |
| • CD5 | • Inhibin alpha | • SS18-SSX |
| • CD56 | • INI-1 | • STAT6 |
| • CD68 | • INSM1 | • Synaptophysin |
| • CD7 | • Kappa | • TFE3 |
| • CD79 | • KI-67 | • Thyroglobulin |
| • CD8 | • Mammaglobin | • TRPS1 |
| • CD99 | • MDM2 | • TTF1 |
| • CDX-2 | • Melan A | • WT1 |
| • Chromagranin A | • MLH1 | |

HYBRIDATION MOLECULAIRE IN SITU (FISH)

Sein / Estomac

- HER2 (amplification 17q12)
- MDM2
- EBER

ANNEXE 2 – AQ/FOR/2018-0052 TRAÇABILITE ACHEMINEMENT PRELEVEMENTS VERS LE DEPARTEMENT ACP

Institut Godinot
unîcancer Reims en Champagne

Traçabilité Acheminement Prélèvements vers le Laboratoire ACP-Institut Godinot

☐ CH Château-Thierry ☐ CH Soissons ☐ Service Godinot : ☐ Autre :

RESERVE SERVICE PRELEVEUR					RESERVE COURSIER, BRANCARDIER			RESERVE LABORATOIRE ACP - GODINOT		
Date et Heure	Etiquette patient	Praticien	VISA personnel déposant les prélèvements	Nombre de prélèvements déposés	DATE, HEURE VISA coursier récupérant les prélèvements	Nombre de prélèvements récupérés	DATE, HEURE VISA coursier déposant les prélèvements	DATE, HEURE VISA personnel récupérant les prélèvements	Nombre de prélèvements récupérés	N° laboratoire RESERVE Labo ACP Institut Godinot

Création : 30/05/2018 Codage : AQ/FOR/2018-0052 Version 03 Date d'application : 01/06/2021